

Séance du vendredi 10 juillet 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 06/07/2020

Présents : 11

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Thierry RIEU

L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

Représentés : Eric BOUSQUET, Jean Christophe GUY, Georgette TOUZY

Absents : Sylvie LACOMBE

Objet: Elections sénatoriales : délégués et suppléants - 2020_035

Vu le décret n° 2020-812 du 30 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur INTA2015957J du 30 juin 2020 portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2020 relatif à l'élection des délégués des conseils municipaux, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs et Mesdames Bruno FILIOL, Danielle LACOMBE, Stéphanie GAILLARD et Jordan ANGELVY.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les candidatures enregistrées sont les suivantes :

- Liste André DUJOLS : 1/ André DUJOLS, 2/ Stéphanie GAILLARD, 3/ Bruno FILIOL, 4/ Danielle LACOMBE, 5/ Eric BOUSQUET, 6/ Sylvie LACOMBE

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14

Ont obtenu :

- Liste André DUJOLS : 14 voix

Monsieur André DUJOLS, Madame Stéphanie GAILLARD et Monsieur Bruno FILIOL sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Madame Danielle LACOMBE, Monsieur Eric BOUSQUET et Madame Sylvie LACOMBE sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le
et publication ou notification du

Le Maire,
A. DUJOLS

Le Maire,
A. DUJOLS,

